

VD_OMNI AC.2016.0433 vom 12. Januar 2017

VD Tribunal cantonal, 2017-01-12, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_AC.2016.0433

FR: VD_OMNI AC.2016.0433 du 12 janvier 2017

IT: VD_OMNI AC.2016.0433 del 12 gennaio 2017

Regeste

A. _____/Municipalité de Cudrefin | Irrecevabilité du recours pour défaut de paiement de l'avance de frais.

Erwägungen

E. 14

décembre 2016 impartissant au recourant un délai de paiement de l'avance de frais au 3 janvier 2017 a été valablement notifié, - que l'avance requise n'a pas été effectuée dans le délai prescrit, - que le recourant a été rendu expressément attentif aux conséquences du non-paiement de l'avance de frais dans le délai, conformément à l'art. 47 al. 3 LPA-VD, - qu'il n'a ni requis la prolongation du délai fixé pour le paiement de l'avance de frais, ni sollicité de dispense de paiement ou d'assistance judiciaire, - que le tribunal ne peut ainsi entrer en matière sur le recours (art. 47 al. 3 LPA-VD), qui doit être déclaré irrecevable, - que le présent arrêt peut être rendu sans frais ni dépens (art. 49, 52, 55, 56, 91 et 99 LPA-VD,

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.